



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – COMMUNE DE ROCHECHOUART (87)

Les membres du Conseil Municipal de Rochechouart se réuniront

**Le mardi 10 février 2026 à 18 heures
à l'Hôtel de Ville «Salle Léon Pagnoux»**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente du lundi 1^{er} décembre 2025.
- Examen des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation générale.

AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Fixation des tarifs 2026 des travaux en régie et travaux de branchements des eaux pluviales.
- Modification de la régie des droits de place.

AFFAIRES GÉNÉRALES/RESOURCES HUMAINES :

- Modification de la capacité d'accueil de la Crèche.
- Adhésion à l'association «Facilitons l'Autoconsommation Collective».

AFFAIRES TECHNIQUES, FONCIERES :

- Don de parcelles de terrains des consorts NORMAND à la commune aux Plats.
- Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV.

INFORMATIONS DIVERSES :

QUESTIONS DIVERSES :